

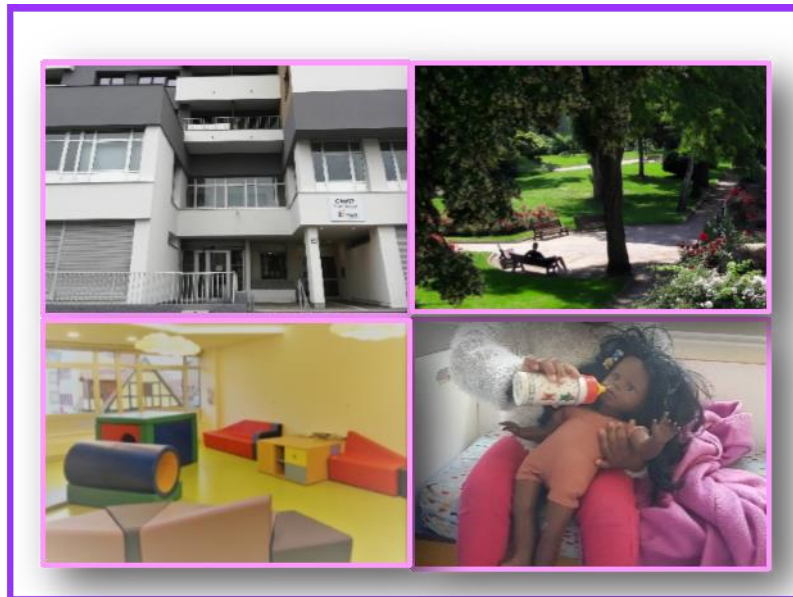
RAPPORT ANNUEL

2021

CAMSP

Centre d'Action Médico-Sociale Précoce

33 rue du Barrage
67300 SCHILTIGHEIM



SOMMAIRE

1	PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT	1
1.1 -	L'organisme gestionnaire	1
1.2 -	L'établissement	3
1.2.1 -	Agrément et missions	3
1.2.2 -	Eléments du projet d'établissement	3
2	RAPPORT D'ACTIVITE	5
2.1 -	Public accompagné.....	5
2.1.1 -	Mouvements de l'année.....	5
2.1.2 -	Caractérisation et évolution du public accueilli	5
2.1.3 -	Données d'activités	8
2.1.4 -	Instances de participation	9
2.2 -	Personnel.....	10
2.3 -	Eléments marquants de l'année.....	11
2.4 -	Démarche qualité	12
2.4.1 -	Bilan PACQ du CAMSP au 31/12/2021	12
2.4.2 -	Projection PACQ 2022-2024	13

1.1 - L'ORGANISME GESTIONNAIRE

Apédi Alsace - Association de parents, de personnes handicapées intellectuelles et de leurs amis

60 rue de la Grossau - CS 50046 - 67027 Strasbourg cedex • Tél. 03 88 84 99 00 • siege@apedi-alsace.fr

Association à but non lucratif dont la mission est reconnue d'utilité publique, inscrite au registre des associations du Tribunal d'Instance de Strasbourg Volume XXXVIII n°65 • Nor n° INTD1516870A • Siret n°320 915 242 00244 • Affiliée à l'Unapei - Unapei Grand Est - Urapei Alsace

Président du Conseil d'administration : André Wahl

Directeur général : Jean-David Meugé

■ Les établissements et services gérés

Etablissements & services	Agrément & public accueilli	Adresse	FINESS
ENFANCE ET ADOLESCENCE			
MULTIACCUEIL Les Marmousets	30 <i>Enfants de 10 sem. à 6 ans, dont 20 à 30% enfants en situation de handicap</i>	60 rue de la Grossau 67100 STRASBOURG	NC (EAJE)
CRPEH Centre ressources petite enfance et handicap	<i>Familles & professionnels de la petite enfance</i>	33 rue du Barrage 67300 SCHILTIGHEIM	NC
CAMSP Centre d'action médico-sociale précoce	73 <i>Enfants de 0 à 6 ans présentant un handicap ou un retard de développement</i>	33 rue du Barrage 67300 SCHILTIGHEIM	670797158
PCO 67 Plateforme de coordination et d'orientation EPDA Equipe pluridisciplinaire diagnostic précoce autisme	<i>Enfants de 0 à 7 ans, atteints de troubles du neuro-développement</i>		(rattachement 670797158)
IME Le Tremplin Institut médico-éducatif	79 <i>Enfants de 3 à 16 ans, déficients intellectuels, autistes et polyhandicapés</i>	2 rue de Dettwiller 67200 STRASBOURG	670799329
SESSAD Le Tremplin Service d'éducation spécialisée et de soins à domicile	32 <i>Enfants de 3 à 20 ans, déficients intellectuels et autistes</i>	2 rue de Dettwiller 67200 STRASBOURG	670795772
PCPE Pôle de compétences et de prestations externalisées	20 <i>Enfants, adolescents et adultes de 5 à 25 ans, déficients intellectuels, TSA et troubles associés</i>		(rattachement 670795772)
IMPro SIFAS Institut médico-professionnel	58 <i>Adolescents et jeunes majeurs de 14 à 20 ans, déficients intellectuels et autistes</i>	20 rue des Veaux 67800 BISCHHEIM	670797497

IME Rosier blanc Institut médico-éducatif	51 <i>Enfants de 3 à 20 ans, déficients intellectuels, autistes et polyhandicapés</i>	1 rue Ruth 67700 SAVERNE	670780469
SESSAD Rosier blanc Service d'éducation spécialisée et de soins à domicile	20 <i>Enfants et adolescents de 4 à 20 ans, déficients intellectuels, autistes, polyhandicapés</i>		670002559
HEBERGEMENT ET INSERTION			
FAS Licorne Foyer d'accueil spécialisé	25 <i>Adultes déficients intellectuels</i>	18 rue de Haguenau 67700 SAVERNE	670005057
FHTH Rennweg Foyer d'hébergement pour travailleurs handicapés	19 <i>Adultes déficients intellectuels</i>	2 rue du Maréchal Clarke 67700 SAVERNE	670792142
SAVS Saverne Service d'accompagnement à la vie sociale	20 <i>Adultes déficients intellectuels</i>	3 rue des Clefs 67700 SAVERNE	670009489
FH Travail Espérance Foyer d'hébergement pour travailleurs handicapés	33 <i>Adultes déficients intellectuels</i>	18 rue François Arago 67380 LINGOLSHEIM	670792167
Foyer Pierre Samuel Foyer d'hébergement pour travailleurs handicapés	15 <i>Adultes déficients intellectuels</i>	5 route de Lyon 67118 GEISPOLLSHEIM	670784636
SA Travail Espérance Service d'accompagnement à la vie sociale	45 <i>Adultes déficients intellectuels</i>	27 avenue Molière 67200 STRASBOURG	670009018
FH Paul Henner Foyer d'hébergement	15 (FHTH) <i>Adultes déficients intellectuels</i>	139 rte d'Oberhausbergen 67200 STRASBOURG	670006162
	30 (FAS) <i>Adultes déficients intellectuels</i>		670017698
SAS Paul Henner Structure d'accueil spécialisé	18 <i>Adultes déficients intellectuels</i>	10 rue Desaix 67450 MUNDOLSHEIM	670006170
FAM Eolys Foyer d'accueil médicalisé	26 <i>Adultes déficients intellectuels</i>	2 rue de l'île des Pêcheurs 67540 OSTWALD	670013838
SAJH Structure d'activité de jour et d'hébergement	119 <i>Adultes déficients intellectuels et autistes</i>	5 rue Jean Monnet 67300 SCHILTIGHEIM	670012269
SAVS Schiltigheim Service d'accompagnement à la vie sociale	45 <i>Adultes déficients intellectuels</i>	7 rue Jean Monnet 67300 SCHILTIGHEIM	670009919
TRAVAIL PROTEGE			
ESAT Anne-Claire Staubes Etablissement et service d'aide par le travail	170 <i>Travailleurs déficients intellectuels</i>	12 rue Clemenceau 67300 SCHILTIGHEIM	670002146
ESAT Travail & Espérance Etablissement et service d'aide par le travail	110 <i>Travailleurs déficients intellectuels</i>	10 rue Desaix 67450 MUNDOLSHEIM	670791243

ESAT Aux Trois Relais Etablissement et service d'aide par le travail	100 <i>Travailleurs déficients intellectuels</i>	41 rue de la Vedette 67600 SAVERNE	670792126
EA OPTIMAL ST Entreprise adaptée	10 <i>Travailleurs déficients intellectuels</i>	16 rue du général Fetter 67700 SAVERNE	NC

1.2 - L'ETABLISSEMENT

1.2.1 - Agrément et missions

En 2020, le CAMSP était en activité 172 jours dont 167 jours ouverts au public du fait du contexte pandémique et des restrictions légales.

Nombre d'heures d'ouverture/semaine : 42 h 30 + un samedi par mois

Adresse administrative	descriptif
Entité juridique	Association à but non lucratif de droit local 1908
Catégorie	CAMSP Polyvalent
Statut	Association gestionnaire parentale
Tarification	Dotation globale
Financement	<ul style="list-style-type: none"> ◆ le Conseil Général du Département du Bas-Rhin à raison de 20% pour la prévention, ◆ la CPAM à raison de 80 % pour le soin en cure ambulatoire.
N° FINESS	67 079 71 58
Organisme de tutelle / Autorité de tarification	L'Agence Régionale de Santé (ARS)
Date d'autorisation / Date d'ouverture	09/10/90 01/03/91
Agrément et capacité d'accueil	73 places
Zone d'intervention	Eurométropole
Régime d'ouverture	En lien avec le calendrier scolaire

1.2.2 - Eléments du projet d'établissement

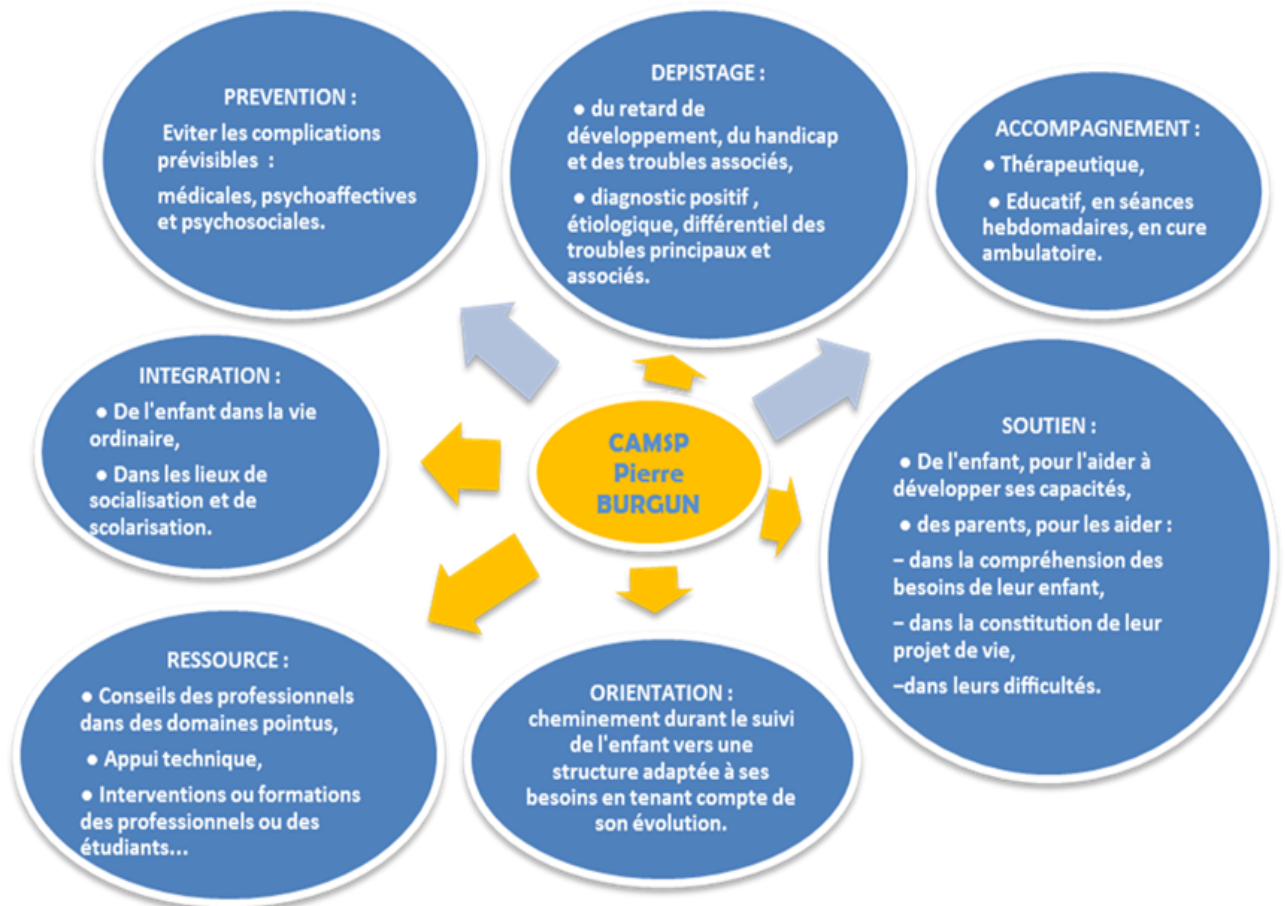
Le CAMSP est un lieu de soin ambulatoire et polyvalent accueillant tout enfant de l'Eurométropole de Strasbourg (EMS) de 0 à 6 ans, porteurs de handicaps, ou ayant des troubles du neurodéveloppement (TND).

- Des actes de dépistage,
- Des bilans paramédicaux, psychologiques, des observations en éducation précoce,
- Des diagnostics,
- Du soutien parental, des conseils, de l'écoute,
- Un suivi thérapeutique et éducatif adapté à l'enfant avec sa famille

Conformément aux recommandations de bonnes pratiques mises en ligne le 5 janvier 2015, l'HAS¹, il a pour objectifs de :

¹https://www.has-sante.fr/portail/upload/docs/application/pdf/2018-03/ane-trans-bpp_l_accompagnement_des_enfants_en_CAMSP.pdf

- Permettre le repérage, le diagnostic, l'évaluation pluridisciplinaire et l'accompagnement précoce et personnalisé des enfants en Centre d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP) favoriser le développement physique, psychologique, intellectuel et social de l'enfant,
- prévenir, réduire ou éliminer les effets incapacitants en agissant sur sa trajectoire développementale,
- promouvoir l'inclusion sociale de l'enfant et de sa famille,
- renforcer les compétences propres à la famille.



RAPPORT D'ACTIVITE

2.1 - PUBLIC ACCOMPAGNE

2.1.1 - Mouvements de l'année

Le CAMSP **admet 73 enfants**, comme le prévoit son agrément. Toutefois, les adressages vers le CAMSP sont trois fois plus nombreux que notre agrément. Certains d'entre eux, reçus en première consultation pédiatrique ou pédopsychiatriques seront immédiatement réorientés vers une structure adaptée, ou à l'issue d'une évaluation paramédicale ou psychologique et ne seront pas suivis au CAMSP. Pour les autres enfants, l'accompagnement est validé. Sa file active, cette année, continue sa progression avec 272 enfants (256 en 2020). Elle correspond au flux d'enfants inscrits dans notre activité (entrées, enfants présents, sorties au 31/12/21) durant l'année civile. Nous tentons le mieux possible de répondre à la demande tout en tenant compte de nos limites d'accueil et des indications de l'accompagnement au CAMSP. Cela explique le nombre important de sorties par des réorientations adéquates immédiates ou en différé vers nos partenaires de soin.

■ Enfants vus au moins une fois / suivis au CAMSP : file active

	2019	2020	2021
Consultation et diagnostic (contact ponctuel, dépistage, bilan initial)	149	151	156
Bilans, traitement, suivi thérapeutique et éducatif : enfants admis et enfants en attente d'admission	108	105	116
Total de la file active : enfants reçus au moins 1 fois dans l'année	268	256	272

2.1.2 - Caractérisation et évolution du public accueilli

Au CAMSP, l'accueil des familles prend en considération l'individu dans sa globalité et son individualité. Quelques enfants entrent dans le dispositif de la protection de l'enfance. L'alliance thérapeutique comprend alors l'enfant, sa famille, dans la mesure du possible et les partenaires sociaux, en fonction de la mesure éducative et/ou judiciaire mise en place.

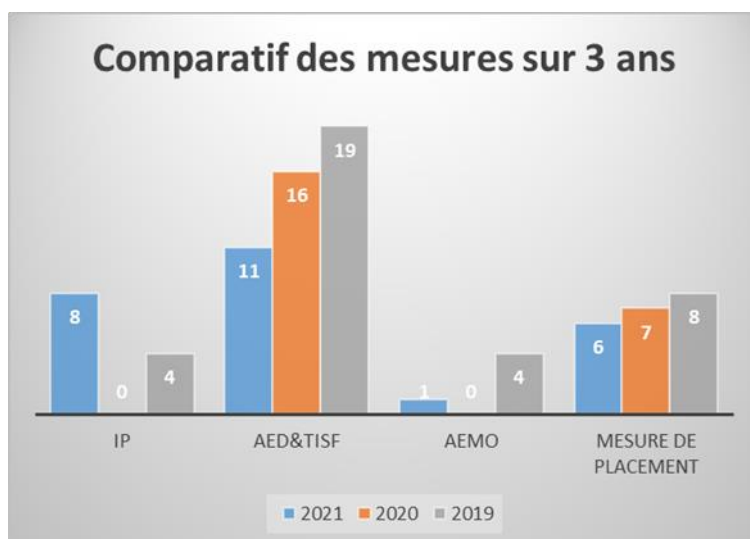
■ Pour certains enfants suivis au CAMSP, des facteurs environnementaux sont à prendre en compte :

- Certaines familles sont plus vulnérables avec des difficultés sociales et/ou une situation de précarité, facteurs qui complexifient les accompagnements.
- Certains modèles familiaux (couples séparés, familles monoparentales ou encore parents déficients intellectuels...), sont à prendre en compte dans l'accompagnement global de l'enfant et mobilisent notre réflexion. C'est pourquoi, nous avons continué de nous former en systémie dans des mises en situation avec l'organisme de formation La Grande Ecluse.
- Un travail en réseau avec les dispositifs et les acteurs de l'aide sociale à l'enfance permettent d'assurer la continuité de prises en charges thérapeutiques et éducatives individualisées adaptées.
- Le lien avec le secteur se fait souvent par le travail de l'assistante sociale.

Répartition des mesures éducatives/ judiciaires enfants présents au 2021



Comparatif des mesures sur 3 ans

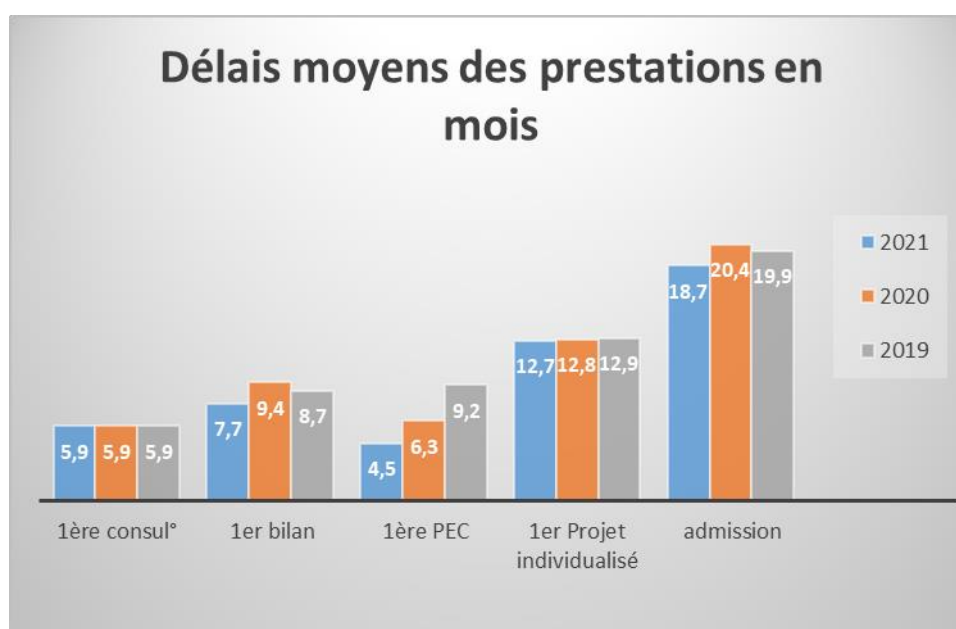


■ Les délais d'attente en 2021 :

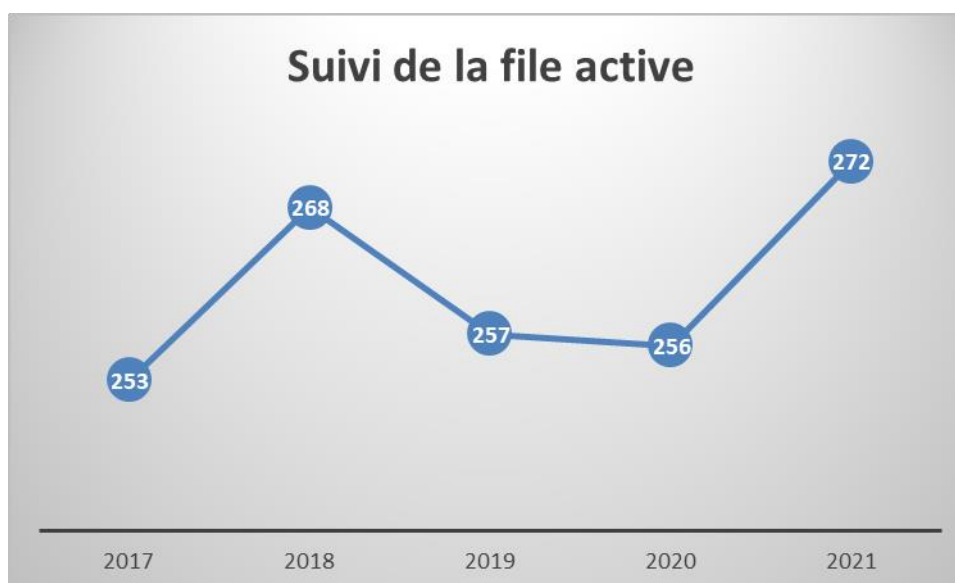
- Le temps d'attente **pour un rendez-vous** à la suite d'un contact téléphonique avec le CAMSP, est de 177 jours, soit 5,9 mois en 2021 et se stabilise depuis 2019. Les familles attendaient 111 jours, soit 3,7 mois en 2016 pour obtenir une 1^{ère} consultation, en 2019. On considère que le délai d'attente pour obtenir un premier rdv est de 6 mois actuellement.



- En 2021, les délais pour une **première prise en charge** diminuent et passent à 4,5 mois, du fait d'un premier contact plus rapide des équipes avec l'enfant grâce aux dispositifs d'accueils mis en place : permanence d'accueil, binômes d'accueil, guidances thérapeutiques ponctuelles. Progressivement, les enfants restant dans le dispositif, évolueront vers un suivi régulier en fonction de leurs besoins et des listes d'attente des professionnelles concernées. Les temps d'attente pour **un 1^{er} bilan** se réduisent également sensiblement à 8,7 mois cette année.
- En 2021, il faut compter 18,7 mois pour qu'un enfant de la file active avec la nécessité d'un suivi régulier soit admis au CAMSP (dans le cadre de notre agrément de 73 places). Ce délai s'est un peu réduit depuis 2020.



- La file active a augmenté à **272 enfants** cette année.



Les enfants sont vus périodiquement en consultations médicales, en période de diagnostic et de dépistage. Certaines familles sont aussi invitées à rencontrer d'autres professionnelles en dehors des consultations, en permanence d'accueil (PA), en binômes d'accueil (BA). Par ailleurs, des bilans et observations en éducation précoce s'organisent, ainsi que des réorientations vers d'autres partenaires selon les besoins identifiés. Des démarches administratives débutent également avec l'assistante sociale dans le cadre de montages de dossiers à la MDPH. Cela permet une meilleure accroche initiale avec une meilleure connaissance des besoins de l'enfant et des souhaits des parents. Nous nous efforçons ainsi de fluidifier les parcours des enfants en liste d'attente et dont le projet se construit progressivement, en fonction des sorties et des créneaux de séances disponibles au CAMSP. Cependant la forte demande rend ces dispositifs insuffisants et l'admission administrative propre à notre agrément de 73 places, concerne uniquement les enfants avec un suivi régulier.

- Des prises en charges paramédicales libérales complémentaires (orthophonie, kinésithérapie, orthoptie, psychomotricité...) s'organisent ou sont maintenues dès la première consultation pour garantir la continuité des soins durant la période d'indisponibilité des professionnels du CAMSP. A noter, que nous travaillons de plus en plus avec des psychomotriciennes établies en libéral, avec un relais possible au CAMSP, quand une place s'est libérée.

2.1.3 - Données d'activités

L'établissement est agréé pour accueillir 73 enfants

CAMSP	2018	2019	2020	2021
Capacité installée (ETP)	73	73	73	73
Nombre de jours de fonctionnement (JF)	201	200	172	208
Nombre de séances théorique	6 456	6 456	6 456	6 456
Nombre de séances à réaliser BP (A)	6 300	6 839	6 856	6 860
Nombre de séances réalisées (R)	7 201	6 687	5 922	6 961
Taux d'activité (R/A)	114,30%	97,78%	86,38%	101,47%

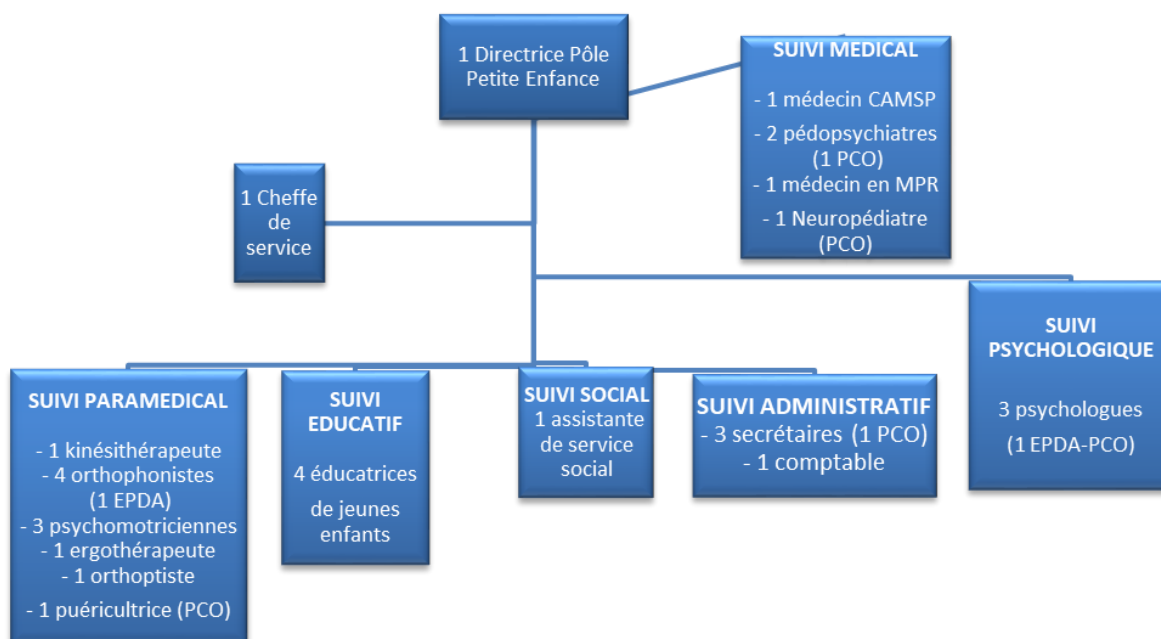
Le nombre d'actes remonte, du fait de la reprise progressive de notre activité quasi-normale. Les groupes d'accueil n'ont par contre par repris leur forme initiale pour éviter la présence d'un trop grand nombre de personnes (familles, enfants et professionnelles) dans le même espace. Nous avons préféré garder le format des binômes d'accueil (2 professionnelles, une famille et leur enfant par rotation sur les créneaux de rendez-vous).

2.1.4 - Instances de participation

La participation sociale des familles est essentielle. Leur sollicitation doit toutefois tenir compte des contraintes familiales et de leurs préoccupations.

- L'avis des parents est recueilli à travers un questionnaire de satisfaction permettant aux professionnels de mesurer leurs appréciations, de prendre en compte leurs remarques et de s'ajuster dans le cadre de la démarche qualité. Les résultats sont systématiquement rendus publics dans l'espace parents.
- La revue annuelle de rentrée scolaire, « **Quoi de Neuf au CAMSP** » est envoyé à toutes les familles dont les enfants sont suivis et également disponible en libre accès dans l'espace parents. Il informe les familles des évènements à venir, des actions réalisées, des mouvements dans l'équipe, de la fonction de notre administratrice référente avec ses coordonnées, des périodes de fermeture du CAMSP.
- L'organisation de réunions thématiques en fonction de sujets qui intéressent directement les familles à reprendre, dès la fin des restrictions sanitaires encore en vigueur.
- Nous demandons également leur avis aux familles à l'occasion de nos démarches d'évaluation et/d'amélioration de nos pratiques.
- L'année 2021, et son contexte lié à la COVID-19, n'a pas encore complètement permis de reprendre nos modes habituels participation des familles, avec le report de toute réunions ou regroupements sur des thématiques usuelles.
- La visioconférence bien que généralisée auprès de nos partenaires ne l'a pas été auprès des familles.

2.2 - PERSONNEL



■ Tableau des effectifs au 31/12/2021

	CA 2020				CA 2021				variation
	CAMSP	EDPA	PCO	Total	CAMSP	EDPA	PCO	Total	
Direction/encadrement	2,00	0,00	0,00	2,00	1,60	0,00	0,10	1,70	-0,30
Directrice	1,00			1,00	0,60		0,10	0,70	-0,30
Chef de service	1,00			1,00	1,00			1,00	0,00
Administration/gestion	1,75	0,00	0,80	2,55	1,65	0,10	0,80	2,55	0,00
Secrétaires	1,50		0,80	2,30	1,40	0,10	0,80	2,30	0,00
Comptable	0,25			0,25	0,25			0,25	0,00
Socio-éducatif	4,20	0,00	0,00	4,20	4,11	0,00	0,00	4,11	-0,09
Assistante sociale	1,00			1,00	1,00			1,00	0,00
Educatrices de jeunes enfant	3,20			3,20	3,11			3,11	-0,09
Paramédical	7,03	1,15	0,10	8,28	7,03	1,15	0,60	8,78	0,50
Psychologue	1,48	0,70	0,10	2,28	1,48	0,70	0,10	2,28	0,00
Psychomotricienne	2,20	0,25		2,45	2,20	0,25		2,45	0,00
Kinésithérapeute	1,00			1,00	1,00			1,00	0,00
Orthophoniste	1,40	0,20		1,60	1,40	0,20		1,60	0,00
Ergothérapeute	0,80			0,80	0,80			0,80	0,00
Orthoptiste	0,15			0,15	0,15			0,15	0,00
Puéricultrice							0,50	0,50	0,50
Médical	0,26	0,00	0,70	0,96	0,96	0,00	0,70	1,66	0,70
Médecin généraliste					0,70			0,70	0,70
Médecin de rééducation	0,02			0,02	0,02			0,02	0,00
Pédopsychiatre	0,24		0,60	0,84	0,24		0,60	0,84	0,00
Neuropédiatre			0,10	0,10			0,10	0,10	0,00
TOTAL	15,24	1,15	1,60	17,99	15,35	1,25	2,20	18,80	0,81

■ Mouvement du personnel

Entrées	Sorties
<ul style="list-style-type: none">Le médecin du CAMSP à 0,70 ETP, prend ses fonctions en juinLa directrice de Pôle Petite Enfance à 1 ETP, prend ses fonctions en juillet	<ul style="list-style-type: none">La pédiatre-directrice du CAMSP fait valoir ses droits à la retraite en juillet1 orthophoniste à 0,20 ETP prolonge son congé parental d'éducation en septembre
<ul style="list-style-type: none">L'assistante sociale à 0,80 ETP prends ses fonctions en novembre	

2.3 - ELEMENTS MARQUANTS DE L'ANNEE

- La Pédiatre directrice du CAMSP a participé à un groupe de travail initié en 2019, par la Délégation Interministérielle à la stratégie nationale pour l'autisme au sein des TND, réunissant divers acteurs du champ sanitaire et médico-social (CAMSP, CMP, CMPP...). Cette réflexion commune a abouti à la création d'outils nationaux au bénéfice des familles (livret d'accueil, fiches de présentation des établissements, d'observations, de recours ou de conciliation, à expérimenter dans notre structure. Le CAMSP s'est également engagé dans l'auto évaluation de nos pratiques face au parcours des enfants présentant des TND. Les travaux se poursuivront en 2022 avec notamment un plan d'action à définir et un dialogue autant avec nos référents ARS que la DIA.
- En juillet 2021 le Dr Caroline Philippe, pédiatre directrice, a fait valoir ses droits à la retraite. Le Dr Valérie Collange, lui a succédé pour la coordination médicale. Elle a pris ses fonctions en juin à 0,7 équivalent temps plein. La direction administrative est assurée depuis juillet par Mme Claudine Riedel, directrice du Pôle Petite Enfance de notre association. Il réunit le CAMSP, la PCO, l'EDPA, le Multiaccueil « les marmousets » et le Centre Ressource Petite Enfance et Handicap.
- La kinésithérapeute du CAMSP s'est certifiée à l'IBAIP² en juin 2021 pour participer à une étude prospective multicentrique clinique contrôlée et randomisée. Elle est financée par le CHU et co-porté par le CAMSP.
- En septembre 2021, la **Filière Précoce « nourrissons vulnérables » a démarré au CAMSP** pour les enfants présentant un risque élevé de séquelles de lésions cérébrales précoces. Elle réunit le médecin du CAMSP, la kinésithérapeute, l'orthophoniste et la psychomotricienne, pour assurer un suivi précoce de ces nourrissons, en lien avec les partenaires libéraux. L'adressage se fait par les médecins des services de néonatalogie, ou tout autre professionnel médical ou paramédical de ligne 1. Notre équipe assure une consultation précoce, conjointe avec le médecin et la kinésithérapeute, dans le mois qui suit l'adressage, pour évaluer les besoins et la prise en soin du bébé. A l'issue de cette consultation, une guidance et/ou un suivi s'organise avec l'équipe du CAMSP et les partenaires de soin.
- Démarrage d'une réflexion en équipe autour du parcours de l'enfant au sein du CAMSP dans l'objectif de réduire les délais d'attente (1^{er} rendez-vous médical, 1^{ères} prises en soin) et recentrer l'activité sur l'agrément de 73 places.

² IBAIP : The Infant Behavioral Assessment and Intervention Program

- L'aménagement de patio financé par le mécénat est finalisé. Il permet de proposer des activités thérapeutiques et éducatives dans un cadre agréable et sécurisant.

2.4 - DEMARCHE QUALITE

Dans le cadre de la fusion au 1^{er} janvier 2021 et de la réorganisation des fonctions supports, une direction Qualité et Systèmes d'Informations a été créée. Pour la mission Qualité, un binôme a été nommé qui assure coordination et appui aux établissements et services.

La Qualité est conduite en collégialité avec le directeur d'établissement qui en porte la responsabilité et en garantit la mise en œuvre et le suivi au quotidien.

Le nouveau périmètre, résultant de la réunion de trois organisations avec des pratiques diverses, a nécessité prioritairement la définition et la structuration des missions du binôme Qualité, ainsi qu'un état des lieux de la démarche Qualité avec la direction de l'établissement.

En octobre 2021, un premier rapport a restitué un état de la situation, en ciblant principalement les outils de la loi 2002-2, le plan d'amélioration continue de la qualité (PACQ), les instances/moyens de participation des parties prenantes. Un plan d'action global a été proposé en conclusion du rapport. Concerté en comité de direction, il a été validé par le conseil d'administration début décembre 2021. Sa mise en œuvre a démarré fin 2021.

Au vu de la situation Covid-19 toujours tendue en 2021, l'adaptation constante de l'accompagnement et la réorganisation permanente des services en fonction des protocoles sanitaires successifs a mobilisé fortement les équipes et ralenti l'avancée du plan d'action initial.

La démarche d'amélioration continue et son PACQ ont été réinterrogés dans leur globalité en 2021 par l'établissement avec l'appui du binôme qualité. Dans le cadre de la nouvelle organisation de l'Apédi Alsace, plusieurs objectifs communs à l'ensemble des établissements ont été regroupés en actions transversales portées par l'une ou l'autre direction support.

Le logiciel Arsene© de l'AnCrea est l'outil actuel du suivi du PACQ (évaluation, suivi PACQ, fiches actions...). L'outil est amené à évoluer au regard de la réforme des évaluations et du nouveau référentiel.

2.4.1 - Bilan PACQ du CAMSP au 31/12/2021

Au 31/12/2021, on note l'achèvement de 6 objectifs opérationnels dont les travaux ont été finalisés en 2020 et 2021.

REFERENTIEL Outil ARSENE	OBJECTIFS OPERATIONNELS	ECHEANCE
1 – PROJET D'ETABLISSEMENT		
1.4.4 - Les prestations délivrées sont listées et ordonnées	ACHEVÉ : Caractérisation des publics et évolutions	2020
1.4.6 – Le projet d'établissement décrit un agencement des espaces de nature à les rendre accueillants et à assurer un accompagnement de qualité	ACHEVÉ : Présentation des ressources CAMSP dans le PE	2020

2 - DROITS ET PARTICIPATION DES USAGERS		
2.3.1 - L'organisation et le fonctionnement de la structure favorisent le respect des droits des personnes	ACHEVÉ : Respect des usagers - sensibilisation aux droits des enfants	2021
2.4.1 - L'établissement veille à prévenir et encadrer les risques de maltraitance	ACHEVÉ : Elaborer des dispositifs spécifiques pour les bébés secoués et pour les enfants trisomiques 21	2020
5 - ORGANISATION ET RESSOURCES		
5.2.4 - La bientraitance du personnel est mise en œuvre	ACHEVÉ : Informer les professionnels sur les obligations légales, la prévention, la formation/compétences pour une meilleure qualité de vie au travail	2021
6 – OUTILS DE LA LOI 2002-2		
Règlement de fonctionnement	ACHEVÉ : Révision RF	Oct. 2021

2.4.2 - Projection PACQ 2022-2024

■ PACQ établissement

Le PACQ 2022-2024, en cours, compte 25 objectifs opérationnels « à réaliser », ainsi qu'un chapitre dédié au suivi des outils de la loi 2002-2.

Un projet de DUI (dossier unique individuel informatisé de l'utilisateur) commun à l'ensemble des établissements et services est en réflexion dans le cadre du programme ESMS numérique. Une dynamique est engagée dans ce sens sur 2022/2023.

2022 sera l'année d'appropriation de la nouvelle réforme de l'évaluation (direction et équipe) et la mise en place des outils associés. Cette démarche est coordonnée transversalement puis sera déclinée dans sa partie opérationnelle par établissement ou service.

■ Actions transversales

Une trentaine d'objectifs ou d'actions, relevés à l'occasion de la révision du PACQ de l'établissement, sont à ajuster au périmètre de l'Apedi Alsace et à (re)communiquer ; d'autres sont à retravailler transversalement au niveau des fonctions supports : Direction Générale, Finances, Ressources Humaines, Services généraux, Qualité et SI.

Claudine RIEDEL

Directrice du CAMSP